

## 5.5 Utilisation des synthèses de données probantes dans le travail des entités des Nations Unies

Le système des Nations Unies comprend un certain nombre d'entités et travaille avec un certain nombre d'autres entités affiliées. Ces entités sont des intermédiaires clés en matière de données probantes sur lesquels s'appuient à la fois les États membres et d'autres parties du système des Nations Unies. Pour les raisons exposées à la **section 4.4**, les synthèses des meilleures données probantes au niveau mondial sont le point de départ logique pour comprendre ce que l'on sait et ce que l'on ignore sur un défi, et peuvent ensuite être combinées avec des données probantes locales (par exemple, des analyses de données nationales ou infranationales) par les États membres.

Un rapport de 2021 a analysé trois entités des Nations Unies (UNICEF Innocenti, Groupe de la Banque mondiale et Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies) et trois entités affiliées aux Nations Unies, dont une ONG internationale (Sustainable Development Solutions Network), un centre de recherche (Center for Sustainable Development) et un réseau de recherche (Evidence in Governance and Politics). L'analyse a révélé d'importantes possibilités d'amélioration dans la manière dont les entités du système des Nations Unies utilisent les synthèses de données probantes dans leur travail technique :<sup>(4)</sup>

- les synthèses de données probantes constituent un faible pourcentage (0,5 % à 17,0 %) de citations dans les documents clés, avec 27 des 78 documents ne citant aucune synthèse de données probantes
- les efforts de développement des capacités se sont rarement concentrés sur les synthèses de données probantes
- il existe peu de lignes directrices ou de politiques pour soutenir les synthèses de données probantes ou des processus solides d'élaboration de lignes directrices
- UNICEF Innocenti était souvent la seule exception positive parmi ces entités soutenant les Objectifs de développement durable.

Intermédiaire	Synthèses de données probantes en pourcentage de toutes les citations dans les documents clés	Efforts de développement des capacités liés aux synthèses de données probantes	Lignes directrices ou politiques liées aux synthèses de données probantes pour faire des recommandations et justifier les décisions
---------------	---	--	---





Des analyses similaires ont déjà été entreprises.

Une étude de 2007 d'une entité des Nations Unies – l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) – a révélé que les synthèses de données probantes et les processus solides d'élaboration de lignes directrices étaient rarement utilisés pour élaborer des recommandations malgré les propres lignes directrices de l'OMS de 2003 qui appuyaient un abandon de sa dépendance à l'égard de l'opinion d'experts et des processus de groupes informels.(5) L'OMS a réagi immédiatement en créant un comité d'examen des lignes directrices pour aider le personnel à élaborer des lignes directrices fondées sur des données probantes et un changement de culture et de comportement plus large à l'échelle de l'institution.(6)

Une étude de 2009 de deux entités des Nations Unies – l'OMS et la Banque mondiale – a révélé que : 1) seulement deux des huit publications citaient des synthèses de données probantes ; 2) seulement cinq des 14 recommandations de l'OMS et deux des sept recommandations de la Banque mondiale étaient cohérentes avec à la fois la direction et la nature des allégations d'effet des synthèses de données probantes ; et 3) 10 des 14 recommandations de l'OMS et cinq des sept recommandations de la Banque mondiale n'étaient cohérentes qu'avec les allégations relatives à la direction des effets.(7)